

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF****CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf dûment convoquée et tenue à la salle des commissaires, le mercredi 29 août 2018 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur David Montminy.

PRÉSENCES

| | |
|----------------------------|---------------------------|
| Mme Laurette Côté | M. Sylvain Lefèbvre-Matte |
| Mme Marie-Claude Deschênes | M. Roger B. Plamondon |
| Mme Isabelle Mainguy | M. Serge Tremblay |
| Mme Johanne Minville | M. Yves Walsh |

M. Benoit Bisson, représentant commissaire-parent pour le secondaire
Mme Nadia Paradis, représentante commissaire-parent pour le primaire

ABSENCES

Mme Lina Moisan
Mme Stéphanie Ratté

Sont aussi présents les membres du conseil de direction :

Mme Monique Delisle, directrice générale par intérim et secrétaire générale, M. Jean-François Lussier, directeur des Services des ressources financières et matérielles et du transport scolaire, M. Jacques Moffette, directeur des services éducatifs, Mme Claudette Julien, directrice des services éducatifs complémentaires, M. Éric Bouchard, directeur du Service des ressources humaines et M. Éric Bard, directeur adjoint du Service des ressources humaines et directeur des services éducatifs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30 heures, monsieur David Montminy, président, déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les commissaires présents forment le *quorum*.

CC07/18-19**2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le commissaire Sylvain Lefebvre-Matte propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 29 août 2018.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Réflexion et constatation du quorum

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 29 août 2018

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2018

3.2 Suivi du procès-verbal et des résolutions ^D

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

4.1 Questions et correspondance des élèves

4.2 Questions et correspondance du public

5. INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

5.1 Intervention du représentant du primaire

5.2 Intervention du représentant du secondaire

5.3 Intervention du représentant EHDAA

6. DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICE DES TECHNOLOGIES

6.1 Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022

~~6.2 Demande de prêt de service au MEES (point retiré)~~

6.3 Nomination à la direction du secrétariat général

7. DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS SECTEUR JEUNES

8. DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

10. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

10.1 Cession contrat de transport – Transport Nadia Lapointe

10.2 Cession de parcours – transport scolaire

11. DIRECTION DES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 11.1 Rémunération des commissaires – Décret
- 11.2 Dénonciation d'intérêts et code d'éthique

12. PÉRIODE D'INFORMATION DU PRÉSIDENT

- 12.1
- 12.2

13. AFFAIRES NOUVELLES

- 13.1 Tournoi de golf – résultats Édition 2018
- 13.2

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC08/18-19

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2018

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2018 et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture, une copie ayant été déposée aux commissaires plus de six heures avant la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC09/18-19

6.1 PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) 2018-2022

Considérant l'article 209.1 selon lequel chaque commission scolaire établit un plan d'engagement vers la réussite cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère ;

Considérant que le plan d'engagement vers la réussite a fait l'objet de consultations auprès des différents comités, partenaires et associations ;

Considérant que le plan d'engagement vers la réussite a été élaboré par un comité composé de plusieurs directions d'établissement et que les travaux ont fait l'objet de validation au comité consultatif de gestion ;

Considérant l'acceptation du plan d'engagement vers la réussite par le ministre Sébastien Proulx, le 29 juin 2018, pour une prise d'effet le 1^{er} juillet 2018 conformément aux nouvelles dispositions de la loi.

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

D'adopter le plan d'engagement vers la réussite 2018-2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC10/18-19

6.3 NOMINATION À LA DIRECTION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Considérant que le poste de secrétaire générale est devenu vacant à la suite de la nomination de madame Monique Delisle à la direction générale par intérim ;

Considérant que ledit poste fut ouvert à l'interne et à l'externe simultanément sous la supervision de la firme Raymond Chabot Ressources humaines inc ;

Considérant les résultats d'entrevues réalisées par le comité de sélection ;

Considérant les résultats des tests psychométriques réalisés par la firme Raymond Chabot Ressources humaines inc ;

Considérant la recommandation unanime du comité de sélection,

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose :

De nommer Madame Karine Toupin au poste de secrétaire générale de la Commission scolaire de Portneuf, et ce, à compter du 17 septembre 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC11/18-19

10.1 CESSION CONTRAT DE TRANSPORT – TRANSPORT NADIA LAPOINTE

Considérant que Mme Nadia Lapointe, unique propriétaire de l'entreprise Transport Nadia Lapointe demande de transférer les contrats de transport octroyés par la Commission scolaire de Portneuf à la compagnie Transport Nadia Lapointe inc. pour la durée restante des contrats en vertu de la clause 8 desdits contrats pour les berlines 903, 904 et 906;

Considérant que la compagnie Transport Nadia Lapointe Inc. accepte par résolution la cession desdits contrats en sa faveur pour la durée restante des contrats;

Considérant l'avis favorable à cette transaction émis par le directeur du service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, M. Jean-François Lussier;

Considérant que la commission scolaire ne peut retenir son autorisation sans motif raisonnable;

Madame la commissaire Marie-Claude Deschênes propose :

D'autoriser la cession des contrats de berlines 903, 904 et 906 de l'entreprise Transport Nadia Lapointe à la compagnie Transport Nadia Lapointe inc.

De transmettre une copie de la présente résolution à Transport Nadia Lapointe inc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC12/18-19

10.2 CONTRAT DE TRANSPORT – TRANSFERT DU PARCOURS 14

Considérant que Transport Jacques-Cartier ltée demande de transférer le parcours 14 de Neuville octroyé par la Commission scolaire de Portneuf à la compagnie R. Bouffard & Fils inc. pour la durée restante du contrat en vertu de la clause 44 dudit contrat;

Considérant que la compagnie R. Bouffard & Fils inc. accepte l'ajout du parcours 14 à son contrat pour la durée restante du contrat;

Considérant l'avis favorable à cette transaction émis par le directeur du service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, M. Jean-François Lussier;

Considérant que la commission scolaire ne peut retenir son autorisation sans motif raisonnable;

Monsieur le commissaire Yves Walsh propose :

D'autoriser le transfert du parcours 14 du contrat de la compagnie Transport Jacques-Cartier ltée au contrat de la compagnie R. Bouffard & Fils inc. et de modifier les clauses afférentes aux contrats et les montants reliés pour les années restantes au contrat ;

De transmettre une copie de la présente résolution à Transport Jacques-Cartier ltée et R. Bouffard & Fils inc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC13/18-19

11.1 PARTAGE DE RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES / DÉCRET 753-2018 – JUILLET 2018

Attendu que le conseil des commissaires peut, en vertu de l'article 175 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), déterminer le partage de la rémunération des

commissaires;

Attendu que le montant annuel maximal de la rémunération de l'ensemble des membres du conseil des commissaires, d'une commission scolaire, est déterminé par le décret du gouvernement 753-2018 du 13 juin 2018;

Attendu que ce nouveau décret reprend les montants prévus au décret 702-2017 pour l'année scolaire 2017-2018 auxquels s'ajoute une indexation de 1 % tout en conservant la même base de calcul;

Attendu que les frais de déplacement pour les séances ordinaires sont inclus dans la répartition de base de la rémunération,

Monsieur le commissaire Roger B. Plamondon propose :

D'adopter le partage de la rémunération globale des commissaires dont le montant total est établi par décret à 116 053 \$ pour l'année scolaire 2018-2019.

La répartition de cette somme est fixée à :

- 21 479 \$ pour la rémunération du président;
- 8 437 \$ pour la rémunération de la vice-présidence;
- 6 959 \$ pour la rémunération des commissaires.

Un montant de 9 588 \$ sera réservé pour les autres frais liés aux activités du conseil des commissaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC14/18-19

13.1 TOURNOI DE GOLF – RÉSULTATS ÉDITION 2018

Considérant que la douzième édition du tournoi de golf de la Commission scolaire de Portneuf fut couronnée de succès sur le plan de la participation des joueurs;

Considérant que les opérations financières relatives audit tournoi ont généré un excédent de revenus sur les dépenses de 20 000 \$.

Considérant les engagements pris dans la lettre d'invitation signée par le président de la Commission scolaire, M. David Montminy et la présidence d'honneur de madame Roselyne Dunn de La Collection Tardivel ;

Madame la commissaire Marie-Claude Deschênes propose :

D'autoriser que la totalité du surplus soit affectée de la façon suivante :

- 12 000 \$: pour Portneuf en Forme (60%);
- 8 000 \$: pour le sport étudiant au secondaire (40%).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC15/18-19

14.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame la commissaire Johanne Minville propose la levée de la séance à 19 h 55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AUTRES SUJETS :

4.1 Questions et correspondance des élèves

Aucune

4.2 Questions et correspondance du public

Aucune

5.1 Intervention des représentants du comité de parents

Aucune

11.2 Dénonciation d'intérêts – Formulaire à compléter

Madame Monique Delisle, secrétaire générale, invite les commissaires à compléter le formulaire de dénonciation d'intérêts 2018-2019 qui fait état également de la prise de connaissance du Code d'éthique et de déontologie des commissaires adopté le 20 juin 2018.

DOCUMENTS REMIS :

3.2 Suivi du procès-verbal et des résolutions

11.2 Formulaire de dénonciation d'intérêts

LE PRÉSIDENT

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE